



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ

N° Spécial

29 Octobre 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 29 Octobre 2019

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2019-179	26.09.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Levallois-Perret	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019- 179 du 26 septembre 2019	5
DCL/BRGE N° 2019-180	26.09.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Boulogne-Billancourt	15
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-180 du 26 septembre 2019	17
DCL/BRGE N° 2019-207	24.10.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux	36
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-207 du 24 octobre 2019	38

**Arrêté DCL/BRGE n° 2019-179 du 26 septembre 2019
instituant les bureaux de vote dans la commune de Levallois-Perret**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-158 du 26 août 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Levallois-Perret,

Vu la demande du maire de Levallois-Perret en date du 13 septembre 2019,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Levallois-Perret sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (5 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n°16 : Levallois-Perret), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – Péristyle Place de la République

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Levallois-Perret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 septembre 2019

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019- 179 du 26 septembre 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE PERISTYLE	Place de la République	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
2	MATERNELLE PASTEUR SALLE POLYVALENTE	2, rue Jacques Mazaud	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
3	ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO SALLE POLYVALENT	7, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
4	ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO RESTAURANT SCOLAIRE	7, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
5	MATERNELLE CHARLES PERRAULT RESTAURANT SCOLAIRE	17, rue Chaptal	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
6	COLLEGE DANTON RESTAURANT SCOLAIRE	77, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
7	CLUB ADOS 2	7, rue l'Aspirant Dargent	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
8	ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE PREAU	73, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
9	PAVILLON DES FETES	Place de Verdun	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
10	ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE HALL D'ENTREE	53, rue Rivay	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
11	CLUB DE LA PLANCHETTE SALLE DE RESTAURANT	105, rue du Président Wilson	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
12	CENTRE DE LOISIRS JEAN JAURES HALL D'ENTREE	130, rue du Président Wilson	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
13	COLLEGE DANTON RESTAURANT SCOLAIRE	77, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
14	LYCEE LEONARD DE VINCI HALL D'ACCUEIL	4, avenue Georges Pompidou	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
15	PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN SALLE SECRETIN	141, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
16	PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN SALLE SECRETIN	141, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
17	LYCEE LEONARD DE VINCI HALL D'ACCUEIL	4, avenue Georges Pompidou	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
18	MATERNELLE ALFRED DE MUSSET SALLE DE MOTRICITE	30, rue Ernest Cognacq	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
19	LYCEE LEONARD DE VINCI HALL D'ACCUEIL	4, avenue Georges Pompidou	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
20	ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE PREAU	73, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
21	CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL HALL D'ACCUEIL	33, rue Gabriel Péri	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET

22	MAISON DE L'ENFANCE JULES FERRY SALLE PLURIVALENTE	116, rue Louis Rouquier	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
23	MATERNELLE JULES FERRY HALL D'ENTREE	7, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
24	MAISON DE L'ENFANCE ALSACE	9, rue d'Alsace	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
25	RESIDENCE LORRAINE SALLE DE RESTAURANT	2, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
26	MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL SALLE POLYVALENTE	12/14, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
27	MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL SALLE POLYVALENTE	12/14, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
28	MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL HALL D'ACCUEIL	111, rue Jean Jaurès	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
29	COMPLEXE SPORTIF LOUISON BOBET HALL D'ACCUEIL	15, rue Pablo Neruda	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
30	CENTRE DE LOISIRS MAURICE RAVEL SALLE POLYVALENTE	25, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
31	MATERNELLE MAURICE RAVEL HALL D'ENTREE	9, allée Youri Gagarine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
32	ELEMENTAIRE JULES FERRY RESTAURANT SCOLAIRE	5, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
33	ELEMENTAIRE JULES FERRY SALLE POLYVALENTE	5, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
34	MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL HALL D'ACCUEIL	111, rue Jean Jaurès	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
35	MATERNELLE BUFFON SALLE PLURIVALENTE	47, rue Camille Pelletan	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
36	CENTRE CULTUREL L'ESCALE CAFETERIA	25, rue de la Gare	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
37	MATERNELLE JULES FERRY HALL D'ENTREE	7, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
38	ELEMENTAIRE BUFFON SALLE PLURIVALENTE	45, rue Camille Pelletan	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
39	ELEMENTAIRE BUFFON SALLE PLURIVALENTE	45, rue Camille Pelletan	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
40	MATERNELLE SAINT-EXUPERY HALL D'ACCUEIL	20, rue Collange	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
41	RESIDENCE WILSON HALL D'ENTREE	120, rue du Président Wilson	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
42	ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY HALL D'ACCUEIL	24, rue Collange	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
43	HOTEL DE VILLE SALON RONSARD	Place de la République	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
44	ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY SALLE PLURIVALENTE	24, rue Collange	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - PERISTYLE		
Place de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de la République	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n° 66 au n° 80Q	Du n° 67 au n° 73Q
Rue Gabriel Péri	Du n° 25 au n° 51Q	Du n° 36 bis au n° 46Q
Rue Louis Rouquier	Du n° 61 au n° 93Q côté impair	
Rue Trébois	Du n° 35 à la fin	Du n° 36 à la fin
Rue Voltaire	Du n° 58 au 60Q	Du n° 65 au n° 79Q
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : MATERNELLE PASTEUR SALLE POLYVALENTE		
2, rue Jacques Mazaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°61 au n°65 Q	Du n°62 au n°64 Q
Rue Carnot	Du n°38 au n°84 Q	Du n° 43 au n°71 Q
Rue Gabriel Péri	Du n°48 à la fin	Du n°53 à la fin
Rue Hoche	Totalité	
Rue Louis Rouquier	Du n°57 au n°59 Q côté impair	
Rue Pasteur	Du n°2 au n°16 Q	Du n°1 au n°15 Q
Rue Voltaire	D n°48 au n°56 Q	Du n°57 au n°63 Q
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO – SALLE POLYVALENTE		
7, rue Marius AUFAN		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Du n°1 au n°53 Q	Du n°2 au n°18 Q
Rue Carnot	Du n°1 au n°13 Q côté impair	
Rue Danton	Du n°2 au n°18 Q côté pair	
Rue Jacques Ibert	Du n°20 au n°38 Q côté pair	
Rue Louis Rouquier	Du n°34 au n°48 Q côté pair	
Rue Louise Michel	Du n°18 au n°42 Q	Du n°21 au n°39 Q
Rue Marius AUFAN	Du n°1 au n°41 Q	Du n°2 au n°46 Q
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO – RESTAURANT SCOLAIRE		
7, rue Marius AUFAN		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny	Totalité	
Rue Camille Desmoulins	Du n°2 au n°12 Q	Du n°1 au n°9 Q
Rue Chaptal	Du n°18 au n°38 Q	Du n°21 au n°51 Q
Rue Danton	Du n°1 au n°43 Q	Du n°20 au n°52 Q
Rue Jacques Ibert	Du n°40 au n°44 Q côté pair	
Rue Louise Michel	Du n°12 au n°16 Q	Du n°13 au n°19 Q
Rue Marceau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : MATERNELLE CHARLES PERRAULT-RESTAURANT SCOLAIRE		
17, rue Chaptal		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Porte de Villiers	Totalité	
Boulevard Bineau	Totalité	
Rue Chaptal	Du n°2 au n°16 Q	Du n°1 au n°19 Q
Rue Cino Del Duca	Totalité	
Rue de Villiers	Du n°2 au n°24 Q côté pair	
Rue Jacques Ibert	Du n°46 à la fin côté pair	
Rue Louise Michel	Du n°1 au n°11 Q	Du n°2 au n°10 Q
Rue Vergniaud	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : COLLEGE DANTON - RESTAURANT SCOLAIRE		
77, rue Danton		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°16 au n°36 Q	Du n°17 au n°37 Q
Rue Barbès	Du n°5 à la fin	Du n°14 à la fin
Rue Camille Desmoulins	Du n°11 à la fin	Du n°14 à la fin
Rue Chaptal	Du n°40 au n°64 Q	Du n°53 au n°55 Q
Rue Danton	Du n°45 au n°73 Q	Du n°54 au n°88 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°13 au n°27 Q	Du n°14 au n°32 Q
Rue Marius AUFAN	Du n°43 au n°67 Q côté impair	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : CLUB ADOS 2		
7, rue de l'Aspirant Dargent		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°14 Q
Rue Barbès	Du n°1 au n°3 Q	Du n°2 au n°12 Q
Rue Chaptal	Du n°57 au n°75 Q	Du n°87 à la fin
Rue de l'Aspirant Dargent	Totalité	
Rue de Villiers	Du n°26 au n°86 Q	
Rue Kléber	Du n°1 au n°5 Q	Du n°2 au n°18 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°2 au n°12 Q	Du n°1 au n°11 Q
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°2 au n°2 Q	
Rue Voltaire	Du n°2 au n°2Q	Du n°1 au n°11Q
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE – PREAU		
73, rue Marius AUFAN		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du Général Leclerc	Totalité	
Rue Anatole France	Du n°55 au n°81 Q	Du n°50 au n°82 Q
Rue Aristide Briand	Du n°38 au n°60 Q	Du n°39 au n°59 Q
Rue Carnot	Du n°73 à la fin côté impair	
Rue Kléber	Du n°64 à la fin côté pair	
Rue Louis Rouquier	Du n°29 au n°55 Q côté impair	
Rue Marius AUFAN	Du n°48 au n°78 Q côté pair	
Rue Voltaire	Du n°28 au n°46Q	Du n°41 au n°55Q
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : PAVILLON DES FETES		
place de Verdun		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de Verdun	Totalité	
Rue Carnot	Du n°86 à la fin côté pair	
Rue des Marronniers	Totalité	
Rue du Président Wilson	Du n° 82 au n°106Q	Du n° 87 au n° 105Q
Rue Jacques Mazaud	Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n° 36 au n° 46Q	Du n° 49 au n° 63 bis
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE - HALL D'ENTREE		
53, rue Rivay		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n°81 au n°89Q côté impair	
Rue Edouard Vaillant	Du n° 36 au n° 64Q	Du n° 39 au n° 57Q
Rue Jules Guesde	Du n° 59 au n° 89Q côté impair	
Rue Pierre Brossolette	Du n° 1 au n° 5Q	Du n° 2 au n° 6Q
Rue Rivay	Du n° 34 au n° 48Q	Du 37 au 63Q

BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : CLUB DE LA PLANCHETTE - SALLE DE RESTAURANT		
105, rue du Président Wilson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Camille Pelletan	Du n° 1 au n° 15Q	Du n° 2 au n° 12
Rue Edouard Vaillant	Du n° 59 au n° 75Q	Du n° 66 au n° 78Q
Rue Jules Guesde	Du n° 91 au n° 101Q côté impair	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n° 48 au n° 58 Q côté pair	
Rue Rivay	Du n° 50 au n° 64Q	Du n° 65 au n° 75Q
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS JEAN JAURES - HALL D'ENTREE		
130, rue du Président Wilson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Europe	Du n° 1 au n° 9	Du n° 2 au n° 12Q
Place Marie Jeanne Bassot	Totalité	
Rue André Citroën	Totalité	
Rue Baudin	Du n° 35 au n° 63Q	Du n° 40 au n° 66Q
Rue Clément Bayard	Du n° 14 au n° 24Q	Du n° 17 au n° 33Q
Rue du Parc	Totalité	
Rue du Président Wilson	Du n° 107 au n° 147Q côté impair	
Rue Mathilde Girault	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : COLLEGE DANTON - RESTAURANT SCOLAIRE		
77, rue Danton		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Bara	Totalité	
Rue Chaptal	Du n°66 à la fin	Du n°77 au n°85 Q
Rue Danton	Du n°75 au n°111 Q	Du n°90 au n°114 Q
Rue Kléber	Du n°7 au n°31 Q	Du n°20 au n°48 Q
Rue Voltaire	Du n°4 au n°26 Q	Du n°13 au n°39 Q
Villa Chaptal	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : LYCEE LEONARD DE VINCI - HALL D'ACCUEIL		
4, avenue Georges Pompidou		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du n°4 au n°18 Q	Du n°7 au n°15 Q
Rue Danton	Du n°113 au n°129 Q	Du n°120 au n°158 Q
Rue Ernest Cognacq	Du n°2 au n°10 Q	Du n°1 au n°9
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°3 au n°29 Q	Du n°4 au n°8 Q
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN - SALLE SECRETIN		
141, rue Danton		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Marcel Cerdan	Totalité	
Rue Danton	Du n°137 au n°141 Q côté impair	
Rue de Villiers	Du n°100 au n°126 Q côté pair	
Rue Ernest Cognacq	Du n°13 au n°21 Q	Du n°16 au n°28 Q
Rue Greffulhe	Du n°16 au n°30 Q	Du n°25 au n°55 Q
Rue Jean Gabin	Du n°1 à la fin côté impair	
Rue Marcel Cerdan	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN - SALLE SECRETIN		
141, rue Danton		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de la Libération	Totalité	
Rue Albert de Vatimesnil	Totalité	
Rue Baudin	Du n°2 au n°2 Q	Du n°1 au n°5 Q
Rue Danton	Du n°131 au n°135 Q côté impair	
Rue de Villiers	Du n°88 au n°98 Q côté pair	
Rue du Docteur Dumont	Totalité	
Rue Ernest Cognacq	Du n°9 Bis au n°11 Q	Du n°12 au n°14 Q
Rue Greffulhe	Du n°2 au n°14 Q	Du n°1 au n°23 Q
Rue Jean Gabin	Du n°2 à la fin côté pair	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°1 au n°1 Q	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : LYCEE LEONARD DE VINCI - HALL D'ACCUEIL		
4, avenue Georges Pompidou		

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Auguste Renoir	Totalité	
Allée Matisse	Totalité	
Allée Picasso	Totalité	
Avenue de l'Europe	Du n°9 bis à la fin	Du n°14 à la fin
Avenue Georges Pompidou	Totalité	
Place Georges Pompidou	Totalité	
Quai Charles Pasqua	Du n°21 au n°53 Q	Du n° 26 au n° 46Q
Rue Anatole France	Du n°154 à la fin	Du n°157 à la fin
Rue Clément Bayard	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°12 Q
Rue Danton	Du n°160 à la fin côté pair	
Rue du Président Wilson	Du n°149 à la fin côté impair	
Rue Thierry Le Luron	Du n°2 à la fin côté pair	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : MATERNELLE ALFRED DE MUSSET - SALLE DE MOTRICITE 30, rue Ernest Cognacq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Claude Monet	Totalité	
Avenue André Malraux	Totalité	
Boulevard de Levallois prolongé	Totalité	
Quai Charles Pasqua	Du n°1 au n°19 Q	Du n° 2 au n° 24 Q
Rond Point Claude Monet	Totalité	
Rue Danton	Du n°143 à la fin côté impair	
Rue de Villiers	Du n°128 à la fin côté pair	
Rue Ernest Cognacq	Du n°23 à la fin	Du n°30 à la fin
Rue Greffulhe	Du n°32 à la fin	Du n°57 à la fin
Rue Langevin Wallon	Totalité	
Rue Pasquier	Totalité	
Square André Malraux	Totalité	
Square René Cassin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 19		
Lieu de vote : LYCEE LEONARD DE VINCI - HALL D'ACCUEIL 4, avenue Georges Pompidou		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Du n°109 au n°155 Q	Du n°114 au n°152 Q
Rue Antonin Raynaud	Du n°17 à la fin	Du n°24 à la fin
Rue Baudin	Du n°17 au n°33 Q	Du n°20 au n°38 Q
Rue Danton	Du n°116 au n°118 Q côté pair	
Rue Marius AUFAN	Du n°109 à la fin	Du n°112 à la fin
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°10 au n°34 Q	Du n°31 au n°47 Q
Rue Thierry Le Luron	Du n°1 à la fin côté impair	
BUREAU DE VOTE N° 20		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE – PREAU 73, rue Marius AUFAN		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Du n°83 au n°107 Q	Du n°84 au n°112 Q
Rue Antonin Raynaud	Du n°2 au n°22 Q	Du n°1 au n°15 Q
Rue Kleber	Du n°33 à la fin	Du n°50 au n°62 Q
Rue Marius AUFAN	Du n°69 au n°107 Q	Du n°80 au n°110 Q
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL - HALL D'ACCUEIL 33, rue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Henri Barbusse	Totalité	
Rue Anatole France	Du n°20 au n°48 Q côté pair	
Rue Carnot	Du n°20 au n°36 Q	Du n°15 au n°41 Q
Rue Gabriel Péri	Du n°17 au n°23 Q côté impair	
Rue Henri Barbusse	Du n°23 à la fin	Du n°24 à la fin
Rue Louis Rouquier	Du n°50 au n°66 côté pair	
Rue Louise Michel	Du n°41 au n°61 Q	Du n°44 au n°52 Q

BUREAU DE VOTE N° 22		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE JULES FERRY - SALLE PLURIVALENTE		
116, rue Louis Rouquier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Président Wilson	Du n°23 au n°49 Q côté impair	
Rue Gabriel Péri	Du n°12 au n°36 côté pair	
Rue Henri Barbusse	Du n°2 au n°22Q	Du n°1 au n°21Q
Rue Louis Rouquier	Du n°68 au n°88 Q côté pair	
Rue Louise Michel	Du n°63 à la fin côté impair	
Rue Trébois	Du n°13 au n°33 Q	Du n°8 au n°34 Q
BUREAU DE VOTE N° 23		
Lieu de vote : MATERNELLE JULES FERRY – HALL D'ENTREE		
7, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°90 au n°96 Q côté pair	
Rue du Président Wilson	Du n°26 au n°52 Q côté pair	
Rue Edouard Vaillant	Du n°1 au n°17 Q côté impair	
Rue Jean Jaurès	Du n°33 au n°45 Q côté impair	
Rue Louis Rouquier	Du n°90 au n°104 Q	Du n°95 au n°111 Q
Rue Rivay	Du n°1 au n°35 Q	Du n°2 au n°32 Q
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE ALSACE		
9, rue d'Alsace		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Carnot	Du n°2 au n°18 Q côté pair	
Rue d'Alsace	Du n°1 au n°9 Q côté impair	
Rue du Président Wilson	Du n°2 au n°24 Q	Du n°1 au n°21 Q
Rue Gabriel Péri	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°10 Q
Rue Jacques Ibert	Du n°2 au n°18 Q côté pair	
Rue Jean Jaurès	Du n°1 au n°31 Q	Du n°2 au n°38 Q
Rue Louise Michel	Du n°54 à la fin côté pair	
Rue Trébois	Du n°1 au n°11 Q	Du n°2 au n°6 Q
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : RESIDENCE LORRAINE - SALLE DE RESTAURANT		
2, rue de Lorraine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Genouville	Totalité	
Rue de Lorraine	N° 2	Du n°1 au n°7 Q
Rue Gustave Eiffel	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Du n°40 au n°54 Q côté pair	
Rue Jules Guesde	Du n°13 au n°23 Q	Du n°16 au n°28 Q
Rue Louis Blanc	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL - SALLE POLYVALENTE		
12/14, rue de Lorraine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Du n°2 au n°20 Q	Du n°11 au n°17 Q
Rue Jules Guesde	Du n°1 au n°11 Q côté impair	
Rue Maurice Ravel	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL - SALLE POLYVALENTE		
12/14, rue de Lorraine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Du n°19 au n°25 Q	Du n°22 au n°30 Q
Rue Jules Guesde	Du n°2 au n°14 Q côté pair	
Rue Parfait Jans	Du n°2 au n°4 Q	du n°1 à la fin
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL – HALL D'ACCUEIL		
111, rue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Du n°43 à la fin côté impair	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue Deguingand	Du n°2 à la fin côté pair	
Rue Jean Jaurès	Du n°110 au n°118 Q	
Rue Victor Hugo	Du n°11 au n°67 Q	Du n°56 au n°78 Q

BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF LOUISON BOBET – HALL D’ACCUEIL		
15, rue Pablo Neruda		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Charles Faurie	Totalité	
Rue Jules Verne	Totalité	
Rue Pablo Neruda	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°2 au n°54 Q	Du n°1 au n°9 Q
Square Victor Hugo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS MAURICE RAVEL - SALLE POLYVALENTE		
25, rue de Lorraine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Du n°27 au n°41 Q	Du n°32 à la fin
Rue de Lorraine	Du n°2 bis à la fin côté pair	
Rue Deguingand	Du n°1 au n°37Q côté impair	
Rue Parfait Jans	Du n°6 à la fin côté pair	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : MATERNELLE MAURICE RAVEL - HALL D'ENTREE		
9, allée Youri Gagarine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Youri Gagarine	Totalité	
Promenade de la Tour	Totalité	
Rue de Lorraine	Du n°9 à la fin côté impair	
Rue Deguingand	Du n°39 à la fin côté impair	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE JULES FERRY – RESTAURANT SCOLAIRE		
5, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°98 au n°100 Q côté pair	
Rue Edouard Vaillant	Du n°2 au n°34 Q	Du n°19 au n°37 Q
Rue Jean Jaurès	Du n°47 au n°73 Q	Du n°56 au n°62 Q
Rue Jules Guesde	Du n°25 au n°57 Q	Du n°30 au n°44 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°106 au n°122 Q	Du n°113 au n°119 Q
BUREAU DE VOTE N°33		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE JULES FERRY - SALLE POLYVALENTE		
5, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°91 au n°119 Q	Du n°102 au n°132 Q
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n°46 au n°64 Q côté pair	
Rue Louis Rouquier	Du n°121 à la fin côté impair	
BUREAU DE VOTE N°34		
Lieu de vote : MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL - HALL D’ACCUEIL		
111, rue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Centre Eiffel	Totalité	
Promenade des Ponts	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n°134 au n°148 Q côté pair	
Rue du Viaduc	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Du n°64 au 108 Q	Du n°75 au n°113 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°124 à la fin côté pair	
Rue Trezel	Du n°1 au n°13 Q	Du n°2 au n°10 Q
Rue Victor Hugo	Du n°69 au n°73 Q	Du n°80 au n°88 Q
BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : MATERNELLE BUFFON – SALLE PLURIVALENTE		
47, rue Camille Pelletan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Jean Zay	Du n°2 à la fin côté pair	
Rue Aristide Briand	Du n°121 au n°133 Ter côté impair	
Rue Bellanger	Totalité	
Rue Camille Pelletan	Du n°34 à la fin	Du n°37 à la fin
Rue Pierre Brossolette	Du n°32 à la fin	Du n°33 à la fin
Rue Raspail	Du n°2 au n°18 Q côté pair	
Rue Trézel	Du n°12 à la fin	Du n°15 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°75 au n°91 Q côté impair	

BUREAU DE VOTE N°36		
Lieu de vote : CENTRE CULTUREL L'ESCALE – CAFETERIA		
25, rue de la Gare		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Gravel	Totalité	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n°135 à la fin	Du n°150 à la fin
Rue de la Gare	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Du n°115 à la fin	Du n°120 à la fin
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°111 à la fin	Du n°96 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°90 à la fin	Du n°93 au n°103 Q
BUREAU DE VOTE N° 37		
Lieu de vote : MATERNELLE JULES FERRY - HALL D'ENTREE		
7, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Jean Zay	Du n°1 à la fin côté impair	
Rue Camille Pelletan	Du n°14 au n°32 Q côté pair	
Rue Jules Guesde	Du n°66 au n°96 Q côté pair	
Rue Marjolin	Du n°2 au n°38 Q	Du n°1 au n°31 Q
Rue Pierre Brossolette	Du n°7 au 31 Q	Du n°8 au n°30 Q
Rue Raspail	Du n°1 au n°21 Q côté impair	
BUREAU DE VOTE N° 38		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE BUFFON – SALLE PLURIVALENTE		
45, rue Camille Pelletan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Camille Pelletan	Du n°17 au n°35 Q côté impair	
Rue Jules Guesde	Du n°98 au n°120 Q côté pair	
Rue Marjolin	Du n°33 au n°45 Q	Du n°40 au n°56 Q
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°60 au n°94 Q côté pair	
Rue Raspail	Du n°20 au n°30 Q	Du n°23 au n°39 Q
Rue Victor Hugo	Du n°105 au n°115 Q côté impair	
BUREAU DE VOTE N° 39		
Lieu de vote : ELEMEMENTAIRE BUFFON - SALLE PLURIVALENTE		
45, rue Camille Pelletan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du n°94 à la fin	Du n°95 à la fin
Rue Belgrand	Totalité	
Rue Collange	Du n°2 au n°18 Q	Du n°1 au n°13 Q
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°91 au n°109 Q côté impair	
Rue Raspail	Du n°32 à la fin	Du n°41 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°117 à la fin côté impair	
BUREAU DE VOTE N° 40		
Lieu de vote : MATERNELLE SAINT-EXUPERY - HALL D'ACCUEIL		
20, rue Collange		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du 11 Novembre 1918	Totalité	
Rue Baudin	Du n°85 au n°93 Q	Du n°86 au n°92 Q
Rue Edouard Vaillant	Du n°80 au n°96 Q côté pair	
Rue Jules Guesde	Du n°103 au n°139 Q	Du n°122 au n°148 Q
Rue Marjolin	Du n°47 à la fin	Du n°58 à la fin
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°73 au n°89 Q côté impair	
BUREAU DE VOTE N°41		
Lieu de vote : RESIDENCE WILSON - HALL D'ENTREE		
120, rue du Président Wilson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du n°65 au n°71 Q	Du n°68 au n°78 Q
Rue du Président Wilson	Du n°108 au n°140 Q côté pair	
Rue Edouard Vaillant	Du n°77 au n°119 Q côté impair	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°63 Ter au n°71 Q côté impair	
Rue Rivay	Du n°66 au n°96 Q	Du n°77 au n°97 Q

BUREAU DE VOTE N°42		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY – HALL D’ACCUEIL		
24, rue Collange		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai Charles Pasqua	Du n°48 à la fin	Du n°55 à la fin
Rue Charles Deutschmann	Totalité	
Rue du Président Wilson	Du n°142 à la fin côté pair	
Rue Edouard Vaillant	Du n°108 à la fin	Du n°139 à la fin
Rue Jules Guesde	Du n°147 à la fin	Du n°160 à la fin
Rue Léon Jamin	Totalité	
Rue Rivay	Du n°109 à la fin	Du n°118 à la fin
BUREAU DE VOTE N°43		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALON RONSARD		
Place de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du 75 au 79Q	Du 82 au 88Q
Rue du Président Wilson	Du 51 au 85Q	Du 54 au 80Q
Rue Maryse Hilsz	Totalité	
Rue Pasteur	Du 17 à la fin	Du 18 à la fin
Rue Voltaire	Du 62 à la fin	Du 81 à la fin
BUREAU DE VOTE N°44		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY – SALLE PLURIVALENTE		
24, rue Collange		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du 73 au 83Q	Du 80 au 84Q
Rue Clément Bayard	Du 26 à la fin	Du 35 à la fin
Rue Collange	Du 15 à la fin	Du 20 à la fin
Rue Edouard Vaillant	Du 98 au 106Q	Du 121 au 137Q
Rue Jules Guesde	Du 141 au 145Q	Du 150 au 158Q
Rue Rivay	Du 98 au 116Q	Du 99 au 107Q

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-180 du 26 septembre 2019
instituant les bureaux de vote dans la commune de Boulogne-Billancourt

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-71 du 8 avril 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Boulogne-Billancourt,

Vu la demande du maire de Boulogne-Billancourt,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Boulogne-Billancourt sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (9 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton 4 : Boulogne-Billancourt-1), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de ville – Hall sud 26 avenue André Morizet
Départementales (canton n° 5 : Boulogne-Billancourt-2,	Bureau n° 44 Annexe de l'hôtel de ville 64 rue de la Saussière
Législatives (10 ^{ème} circonscription)	Bureau n° 57 Ecole maternelle Jean Guillon - Salle de motricité 16 avenue Pierre Grenier

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Boulogne-Billancourt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 septembre 2019

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-180 du 26 septembre 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	Hôtel de ville (hall Sud)	26 avenue André Morizet	Boulogne-Billancourt 1
2	Ecole Elémentaire Maître Jacques (préau)	2, rue Maître Jacques	Boulogne-Billancourt 1
3	Ecole maternelle Belle Feuille (réfectoire)	26 rue de la Belle-Feuille	Boulogne-Billancourt 1
4	Ecole Elémentaire Maître Jacques (salle motricité)	2, rue Maître Jacques	Boulogne-Billancourt 1
5	Ecole Elémentaire Maître Jacques (salle motricité)	2, rue Maître Jacques	Boulogne-Billancourt 1
6	Ecole élémentaire Denfert Rochereau (préau de l'école maternelle Lazare Hoche)	92 rue Denfert Rochereau	Boulogne-Billancourt 1
7	Ecole élémentaire Denfert Rochereau (réfectoire de l'école maternelle Lazare Hoche)	92 rue Denfert Rochereau	Boulogne-Billancourt 1
8	Ecole maternelle Fessart (préau)	52 rue Escudier	Boulogne-Billancourt 1
9	Ecole maternelle Fessart (préau)	52 rue Escudier	Boulogne-Billancourt 1
10	Ecole maternelle Fessart (réfectoire)	52 rue Escudier	Boulogne-Billancourt 1
11	Ecole maternelle Fessart (réfectoire)	52 rue Escudier	Boulogne-Billancourt 1
12	Ecole élémentaire Escudier (salle d'activités)	24 rue Fessart	Boulogne-Billancourt 1
13	Ecole élémentaire Escudier (salle d'activités)	24 rue Fessart	Boulogne-Billancourt 1
14	Gymnase Denfert Rochereau	40 rue Denfert Rochereau	Boulogne-Billancourt 1
15	Gymnase Denfert Rochereau	40 rue Denfert Rochereau	Boulogne-Billancourt 1
16	Ecole élémentaire Denfert Rochereau (salle d'activités)	92 rue Denfert Rochereau	Boulogne-Billancourt 1
17	Ecole élémentaire Denfert Rochereau (gymnase)	92 rue Denfert Rochereau	Boulogne-Billancourt 1
18	Hôtel de ville (hall nord)	26 avenue André Morizet	Boulogne-Billancourt 1
19	Hôtel de ville (hall nord)	26 avenue André Morizet	Boulogne-Billancourt 1
20	Gymnase Paul Bert	9 rue Paul Bert	Boulogne-Billancourt 1
21	Gymnase Paul Bert	9 rue Paul Bert	Boulogne-Billancourt 1
22	Gymnase Paul Bert	9 rue Paul Bert	Boulogne-Billancourt 1
23	Gymnase Paul Bert	9 rue Paul Bert	Boulogne-Billancourt 2

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
24	Ecole maternelle Galliéni (salle de jeux)	210 rue Galliéni	Boulogne-Billancourt 2
25	Ecole maternelle Jean-Baptiste Clément (préau)	34 bis rue de Sèvres	Boulogne-Billancourt 2
26	Ecole élémentaire Jean-Baptiste Clément (préau)	36 rue de Sèvres	Boulogne-Billancourt 1
27	Ecole élémentaire Jean-Baptiste Clément (préau est)	36 rue de Sèvres	Boulogne-Billancourt 1
28	Ecole élémentaire Jean-Baptiste Clément (préau ouest)	36 rue de Sèvres	Boulogne-Billancourt 1
29	Ecole élémentaire Jean-Baptiste Clément (préau ouest)	36 rue de Sèvres	Boulogne-Billancourt 1
30	Ecole maternelle Silly (gymnase)	29 bis rue de Silly	Boulogne-Billancourt 1
31	Ecole maternelle Jacques Deray (préau)	109 rue d'Aguesseau	Boulogne-Billancourt 1
32	Ecole maternelle Silly (salle d'exercices)	29 rue de Silly	Boulogne-Billancourt 1
33	Ecole maternelle Silly (dortoir)	29 bis rue de Silly	Boulogne-Billancourt 1
34	Maison Walewska	7 rue de Montmorency	Boulogne-Billancourt 1
35	Ecole élémentaire Albert Bezançon (préau)	31 rue Saint-Denis	Boulogne-Billancourt 1
36	Ecole maternelle Albert Bezançon (préau)	48 rue des Abondances	Boulogne-Billancourt 1
37	Ecole élémentaire Albert Bezançon (centre de loisirs)	31 rue Saint-Denis	Boulogne-Billancourt 1
38	Ecole élémentaire Escudier (réfectoire)	24 rue Fessart	Boulogne-Billancourt 1
39	Ecole élémentaire Escudier (réfectoire)	24 rue Fessart	Boulogne-Billancourt 1
40	Hôtel de Ville (hall Sud)	26 avenue André Morizet	Boulogne-Billancourt 1
41	Hôtel de Ville (rez-de-jardin)	26 avenue André Morizet	Boulogne-Billancourt 1
42	Gymnase Clamart	11 rue de Clamart	Boulogne-Billancourt 2
43	Gymnase Clamart	11 rue de Clamart	Boulogne-Billancourt 2
44	Annexe de l'Hôtel de Ville Bureau centralisateur	64 rue de la Saussière	Boulogne-Billancourt 2
45	Ecole élémentaire Thiers (centre de loisirs)	85/87 rue Thiers	Boulogne-Billancourt 1
46	Ecole élémentaire Thiers (centre de loisirs)	85/87 rue Thiers	Boulogne-Billancourt 1

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
47	Ecole élémentaire Thiers (réfectoire)	85/87 rue Thiers	Boulogne-Billancourt 2
48	Ecole élémentaire Thiers (réfectoire)	85/87 rue Thiers	Boulogne-Billancourt 2
49	Ecole maternelle Dôme (préau)	12/14 rue du Dôme	Boulogne-Billancourt 2
50	Ecole maternelle Les Peupliers (préau)	16 rue des Peupliers	Boulogne-Billancourt 2
51	Ecole maternelle Les Peupliers (préau)	16 rue des Peupliers	Boulogne-Billancourt 2
52	Ecole maternelle Ferdinand Buisson (préau)	87 rue du Point du Jour	Boulogne-Billancourt 2
53	Ecole élémentaire Ferdinand Buisson (préau)	85 rue du Point du Jour	Boulogne-Billancourt 2
54	Ecole élémentaire Ferdinand Buisson (préau)	85 rue du Point du Jour	Boulogne-Billancourt 2
55	Ecole élémentaire Ferdinand Buisson (réfectoire)	30 rue de Seine	Boulogne-Billancourt 2
56	Ecole élémentaire Ferdinand Buisson (réfectoire)	30 rue de Seine	Boulogne-Billancourt 2
57 Bureau centralisateur	Ecole maternelle Jean Guillon (salle de motricité)	16 avenue Pierre Grenier	Boulogne-Billancourt 2
58	Ecole maternelle Jean Guillon (réfectoire)	16 avenue Pierre Grenier	Boulogne-Billancourt 2
59	Ecole de la Biodiversité	12-14 Traverse Jules Guesde	Boulogne-Billancourt 2
60	Ecole maternelle Forum (préau)	72 allée du Forum	Boulogne-Billancourt 2
61	Ecole maternelle Forum (préau)	72 allée du Forum	Boulogne-Billancourt 2
62	Ecole élémentaire Castéjà (préau)	1384 rue du Vieux Pont de Sèvres	Boulogne-Billancourt 2
63	Ecole élémentaire Castéjà (préau)	1384 rue du Vieux Pont de Sèvres	Boulogne-Billancourt 2
64	Ecole du Numérique	28-30 rue Yves Kermen	Boulogne-Billancourt 2
65	Ecole du Numérique	28-30 rue Yves Kermen	Boulogne-Billancourt 2
66	Ecole de la Biodiversité	12-14 Traverse Jules Guesde	Boulogne-Billancourt 2
67	Ecole Robert Doisneau	20-24 allée Robert Doisneau	Boulogne-Billancourt 2
68	Ecole Robert Doisneau	20-24 allée Robert Doisneau	Boulogne-Billancourt 2
69	Gymnase Paul Bert	9 rue Paul Bert	Boulogne-Billancourt 1
70	Ecole Robert Doisneau	20-24 allée Robert Doisneau	Boulogne-Billancourt-2

BUREAU DE VOTE N° 1			
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – HALL SUD			
26, avenue André Morizet			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée de la Belle Feuille	totalité (n° impairs)		
Avenue André-Morizet	du 28 au 36 (n° pairs)		
Boulevard Jean-Jaurès	du 101 au 125 (n° impairs)	du 104 au 126 (n° pairs)	
Grand-Place	du 7 à la fin (n° impairs)	du 6 à la fin (n° pairs)	
Rue Auguste-Perret	totalité (n° impairs et n° pairs)		
Rue d'Aguesseau	du 127 au 163 (n° impairs)		
Rue de la Belle Feuille	n° 9	du 20 au 38 (n° pairs)	
Rue de la Saussière	du 33 au 57 (n° impairs)	du 24 ter au 62 (n° pairs)	
Rue Galliéni	du 133 bis au 143 (n° impairs)	du 70 au 126 (n° pairs)	
Rue Le Corbusier	totalité (n° impairs)	du 26 au 52 (n° pairs)	
Rue Tony-Garnier	totalité (n° impairs et n° pairs)		
BUREAU DE VOTE N° 2			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAITRE JACQUES –PREAU			
2, rue Maître Jacques			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée de la Belle Feuille	totalité (n° pairs)		
Boulevard Jean-Jaurès	du 89 au 99 (n° impairs)	du 70 au 102 (n° pairs)	
Grand-Place	du 1 au 5 (n° impairs)	du 2 au 4 (n° pairs)	
Route de la Reine	du 77 au 97 (n° impairs)		
Rue d'Aguesseau	du 91 au 125 (n° impairs)		
Rue de la Belle Feuille	du 10 au 18 (n° pairs)		
Rue de la Saussière	du 1 au 31 (n° impairs)	du 2 au 24 bis (n° pairs)	
Rue Le Corbusier	du 2 au 24 (n° pairs)		
BUREAU DE VOTE N° 3			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BELLE-FEUILLE – REFECTOIRE			
26, rue de la Belle-Feuille			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue Victor Hugo	du 49 au 67 (n° impairs)	du 62 au 82 (n° pairs)	
Boulevard Jean-Jaurès	du 63 au 87 (n° impairs)		
Route de la Reine	du 39 au 75 (n° impairs)		
Rue de la Belle Feuille	du 1 au 7 (n° impairs)	du 2 au 8 (n° pairs)	du 11 au 13 (n° impairs)
Rue de l'Est	du 2 au 18 (n° pairs)		
Rue de l'Ouest	totalité (n° impairs et n° pairs)		
Rue Galliéni	n° 68		
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAITRE JACQUES –SALLE MOTRICITE			
2, rue Maître Jacques			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue Ferdinand-Buisson	du n°41 à la fin (n° impairs)	du 40 à la fin (n° pairs)	
Route de la Reine	du 1 au 37 (n° impairs)		
Rue Edouard-Detaille	totalité (n° impairs et n° pairs)		
Rue Galliéni	du 2 au 66 (n° pairs)		
Rue Thiers	du 1 au 29 (n° impairs)	du 2 au 30 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N° 5			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAITRE JACQUES –SALLE MOTRICITE			
2, rue Maître Jacques			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Route de la Reine	du 58 au 78 (n° pairs)		
Rue de l'Est	du 13 au 41 (n° impairs)		
Rue de Paris	du 61 au 63 (n° impairs)	du 54 au 104 (n° pairs)	
Rue Fessart	du 65 à la fin (n° impairs)		
Rue Louis-Pasteur	totalité (n° impairs)		
Rue Maître-Jacques	totalité (n° pairs)		
Villa Marie Justine	totalité (n° pairs)		

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DENFERT-ROCHEREAU		
Préau de l'école maternelle Lazare-Hoche – 92, rue Denfert-Rochereau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Victor Hugo	du 43 au 47 (n° impairs)	du 2 au 60 (n° pairs)
Route de la Reine	du 8 au 56 (n° pairs)	
Rue de la Tourelle	du 66 à la fin (n° pairs)	
Rue de l'Est	du 1 au 11 (n° impairs)	du 18 bis au 50 (n° pairs)
Rue de Paris	du 1 au 59 (n° impairs)	du 36 au 52 (n° pairs)
Rue Denfert-Rochereau	du 92 à la fin (n° pairs)	
Rue Lazare-Hoche	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Maître-Jacques	totalité (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DENFERT-ROCHEREAU		
Réfectoire de l'école maternelle Lazare-Hoche – 92, rue Denfert-Rochereau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Denfert-Rochereau	n° 5	n° 6
Rue Albert-Laurenson	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de l'Est	du 43 au 51 (n° impairs)	du 52 au 62 (n° pairs)
Rue Denfert-Rochereau	du 58 au 90 (n° pairs)	
Rue du Château	du 61 au 117 (n° impairs)	
Rue Fessart	du 55 au 63 (n° impairs)	
Rue Jules-Simon	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Louis-Pasteur	totalité (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FESSART – PREAU		
52, rue Escudier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean-Jaurès	du 25 au 61 (n° impairs)	du 42 au 68 (n° pairs)
Route de la Reine	du 78 bis au 98 (n° pairs)	
Rue d'Aguesseau	du 61 au 89 (n° impairs)	
Rue de Paris	du 65 au 111 (n° impairs)	du 106 au 134 (n° pairs)
Rue du Château	du 119 à la fin (n° impairs)	
Rue Fessart	du 50 à la fin (n° pairs)	
Villa Marie Justine	totalité (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FESSART – PREAU		
52, rue Escudier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste-Clément	du 57 au 67 (n° impairs)	
Boulevard Jean-Jaurès	du 11 au 23 (n° impairs)	du 2 au 40 (n° pairs)
Rue d'Aguesseau	du 1 au 59 (n° impairs)	
Rue des Tilleuls	du 69 bis à la fin (n° impairs)	du 76 bis à la fin (n° pairs)
Rue du Château	du 130 à la fin (n° pairs)	
Rue Escudier	du 41 au 47 (n° impairs)	du 30 au 52 (n° pairs)
Rue Fessart	du 32 au 48 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FESSART – REFECTOIRE		
52, rue Escudier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Adam	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Place Denfert-Rochereau	n° 4	
Place des Ecoles	totalité (n° pairs)	
Rue de l'Est	du 53 à la fin (n° impairs)	du 64 à la fin (n° pairs)
Rue des Tilleuls	du 1 au 21 (n° impairs)	
Rue du Château	du 62 au 128 (n° pairs)	
Rue Emile-Dunois	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Escudier	du 54 au 88 (n° pairs)	
Rue Fessart	du 35 au 53 (n° impairs)	

BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FESSART – REFECTOIRE		
52, rue Escudier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste-Clément	du 43 au 55 (n° impairs)	
Boulevard Jean-Jaurès	du 1 au 9 (n° impairs)	
Place des Ecoles	totalité (n° impairs)	
Rond-Point Fessart	du 2 au 4 (n° pairs)	du 8 à la fin (n° pairs)
Rue Escudier	du 49 au 77 (n° impairs)	
Rue Fessart	du 11 au 33 (n° impairs)	du 14 au 30 (n° pairs)
Rue Gambetta	du 43 à la fin (n° impairs)	du 32 à la fin (n° pairs)
Rue Maurice-Delafosse	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Mollien	totalité (n° pairs)	
Rue des Tilleuls	du 23 au 69 (n° impairs)	du 50 au 76 (n° pairs)
Rue Vauthier	du 2 au 20 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ESCUDIER – SALLE D'ACTIVITES		
24, rue Fessart		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles-de-Gaulle	du 2 au 4 (n° pairs)	
Avenue Jean-Baptiste-Clément	du 1 au 41 (n° impairs)	du 38 au 48 (n° pairs)
Impasse Durvie	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rond-Point Fessart	totalité (n° impairs)	n° 6
Rue de la Rochefoucauld	du 1 au 35 (n° impairs)	du 2 au 18 (n° pairs)
Rue de l'Eglise	totalité (n° pairs)	
Rue du Parchamp	du 1 au 7 (n° impairs)	
Rue Fessart	du 1 au 9 (n° impairs)	du 2 au 12 (n° pairs)
Rue Gambetta	du 11 au 23 (n° impairs)	du 2 au 30 (n° pairs)
Rue Mollien	totalité (n° impairs)	
Rue Vauthier	du 1 au 15 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ESCUDIER – SALLE D'ACTIVITES		
24, rue Fessart		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles-de-Gaulle	du 6 à la fin (n° pairs)	
Avenue Jean-Baptiste-Clément	du 2 au 36 (n° pairs)	
Boulevard Anatole-France	du 5 à la fin (n° impairs)	
Impasse Trancard	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue d'Alsace-Lorraine	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Pau Casals	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Parchamp	du 2 au 6 (n° pairs)	
Rue du Transvaal	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : GYMNASE DENFERT ROCHEREAU		
40, rue Denfert Rochereau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Denfert-Rochereau	n° 3	n° 2
Rue Bartholdi	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Claude-Monet	totalité (n° pairs)	
Rue de la Rochefoucauld	du 37 au 51 (n° impairs)	du 20 à la fin (n° pairs)
Rue Denfert-Rochereau	du 24 au 56 (n° pairs)	
Rue des Tilleuls	du 2 au 48 (n° pairs)	
Rue Escudier	du 79 à la fin (n° impairs)	du 90 à la fin (n° pairs)
Rue Gambetta	du 25 au 41 (n° impairs)	
Rue Moreau-Vauthier	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Vauthier	du 17 à la fin (n° impairs)	du 22 à la fin (n° pairs)

BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GYMNASSE DENFERT ROCHEREAU		
40, rue Denfert Rochereau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Pins	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue Joséphine	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue Marguerite	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue Robert-Schuman	du 1 au 7 (n° impairs)	du 2 au 8 (n° pairs)
Boulevard d'Auteuil	du 11 à la fin (n° impairs)	du 12 à la fin (n° pairs)
Place Denfert-Rochereau	n° 1	
Rue Claude-Monet	totalité (n° impairs)	
Rue Darcel	du 15 à la fin (n° impairs)	du 12 à la fin (n° pairs)
Rue de la Rochefoucauld	du 53 à la fin (n° impairs)	
Rue de la Tourelle	du 2 au 14 (n° pairs)	
Rue Denfert-Rochereau	du 1 au 37 (n° impairs)	du 2 au 22 (n° pairs)
Rue des Arts	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue des Pins	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Château	du 32 au 60 (n° pairs)	
Rue Gambetta	du 1 au 9 (n° impairs)	
Rue Gutenberg	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Jacqueline	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Max-Blondat	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Roland-Garros	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Square Gutenberg	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa Persane	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DENFERT ROCHEREAU – SALLE D'ACTIVITES		
92, rue Denfert Rochereau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Robert-Schuman	du 9 à la fin (n° impairs)	du 10 à la fin (n° pairs)
Boulevard d'Auteuil	du 1 au 9 (n° impairs)	du 2 au 10 (n° pairs)
Place Denfert-Rochereau	du 7 à la fin (n° impairs)	du 8 à la fin (n° pairs)
Rond-Point André-Malraux	du 21 à la fin (n° impairs)	du 22 à la fin (n° pairs)
Rue Darcel	du 1 au 13 (n° impairs)	du 2 au 10 (n° pairs)
Rue de la Tourelle	du 1 au 31 (n° impairs)	du 16 au 58 (n° pairs)
Rue Denfert-Rochereau	du 39 à la fin (n° impairs)	
Rue du Belvédère	totalité (n° pairs)	
Rue du Château	du 1 au 59 (n° impairs)	du 2 au 30 (n° pairs)
Rue du Pavillon	du 1 au 21 (n° impairs)	du 2 au 18 (n° pairs)
Rue Joseph-Bernard	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Marcel-Loyau	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Nungesser et Coli	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Salomon-Reinach	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa Rosendaël	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DENFERT ROCHEREAU – GYMNASSE		
92, rue Denfert Rochereau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Victor Hugo	du 1 au 41 (n° impairs)	
Rond-Point André-Malraux	du 1 au 19 (n° impairs)	du 2 au 20 (n° pairs)
Route de la Reine	n° 6	
Rue de la Tourelle	du 33 à la fin (n° impairs)	du 60 au 64 (n° pairs)
Rue de Paris	du 2 au 34 (n° pairs)	
Rue des Princes	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Belvédère	totalité (n° impairs)	
Rue du Commandant-Guilbaud	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Parc	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Pavillon	du 23 à la fin (n° impairs)	du 20 à la fin (n° pairs)
Villa de la Martinique	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – HALL NORD		
26, avenue André Morizet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	du 29 au 35 (n° impairs)	
Avenue du Général-Leclerc	du 36 au 58 (n° pairs)	
Rue Blondeau	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Carnot	du 43 à la fin (n° impairs)	du 44 à la fin (n° pairs)
Rue d'Aguesseau	du 165 à la fin (n° impairs)	du 158 à la fin (n° pairs)
Rue de Billancourt	du 127 à la fin (n° impairs)	du 168 à la fin (n° pairs)
Rue de la Pyramide	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Galliéni	du 145 au 157 (n° impairs)	
Rue Paul-Bert	totalité (n° impairs)	
Villa des Tilleuls	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – HALL NORD		
26, avenue André Morizet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	du 37 au 99 (n° impairs)	
Rue de Billancourt	du 107 au 125 (n° impairs)	du 94 au 104 (n° pairs)
Rue de Koufra	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de l'Ancienne Mairie	du 35 à la fin (n° impairs)	du 54 à la fin (n° pairs)
Rue de Silly	du 35 au 105 (n° impairs)	
Rue du Six Juin 1944	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Vingt Cinq Août 1944	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Galliéni	du 161 au 197 (n° impairs)	du 128 au 172 (n° pairs)
Square des Frères Farman	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa des Platanes	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : GYMNASSE PAUL BERT		
9, rue Paul Bert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal-Juin	du 139 au 139 (n° impairs)	du 652 à la fin (n° pairs)
Rue de Billancourt	du 106 au 164 (n° pairs)	
Rue de Silly	du 107 au 139 (n° impairs)	
Rue Diaz	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Fernand-Pelloutier	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Galliéni	n° 159	
Rue Reinhardt	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Sente de la Pyramide	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa des Beaux-Arts	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : GYMNASSE PAUL BERT		
9, rue Paul Bert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal Juin	du 503 au 691 (n° impairs)	
Place des Ailes	du 33 au 51 (n° impairs)	du 32 au 50 (n° pairs)
Rue de Billancourt	n° 166	
Rue de Silly	du 141 au 159 (n° impairs)	
Rue Louis Blériot	du 27 au 159 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : GYMNASSE PAUL BERT		
9, rue Paul Bert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal Juin	du 332 au 650 (n° pairs)	
Rue de Bellevue	du 75 au 97 ter (n° impairs)	
Rue de Silly	du 90 au 136 (n° pairs)	
Rue Galliéni	du 199 au 217 (n° impairs)	

BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : GYMNASSE PAUL BERT		
9, rue Paul Bert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général Leclerc	du 122 au 122 bis (n° pairs)	
Avenue du Maréchal Juin	du 247 au 273 et du 333 au 381 (n° impairs)	du 164 au 282 (n° pairs)
Rue Couchot	du 2 au 10 (n° pairs)	
Rue de Bellevue	du 99 au 119 (n° impairs)	du 106 au 120 (n° pairs)
Rue de Sèvres	du 87 au 109 (n° impairs)	
Rue de Silly	du 140 au 154 (n° pairs)	
Villa des Semeurs	du 1 au 11 (n° impairs)	du 6 au 10 (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GALLIENI – SALLE DE JEUX		
210, rue Galliéni		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général Leclerc	du 124 au 128 (n° pairs)	
Avenue du Maréchal Juin	du 1 au 7 (n° impairs)	du 2 au 12 (n° pairs)
Quai Alphonse le-Gallo	du 1 au 17 (n° impairs)	du 2 au 16 (n° pairs)
Rue de Sèvres	du 42 au 100 (n° pairs)	
Square du Pont de Sèvres	du 1 au 3 (n° impairs)	du 2 au 20 (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN-BAPTISTE CLEMENT – PREAU		
34 bis, rue de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Fougères	n° 1 et n° 2	
Avenue des Mimosas	du 1 au 25 (n° impairs)	du 2 au 34 (n° pairs)
Avenue du Maréchal Juin	du 247 au 273 (n° impairs)	du 164 au 282 (n° pairs)
Impasse de Bellevue	du 3 au 23 (n° impairs)	du 2 au 22 (n° pairs)
Quai Alphonse le-Gallo	du 19 au 33 (n° impairs)	du 18 au 34 bis (n° pairs)
Rue de Bellevue	du 80 au 104 (n° pairs)	
Rue de Sèvres	du 57 au 83 (n° impairs)	
Rue Galliéni	du 219 au 261 (n° impairs)	
Rue Michelet	du 1 au 27 (n° impairs)	du 2 au 30 bis (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-BAPTISTE CLEMENT – PREAU EST		
36, rue de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai Alphonse-le-Gallo	du 35 au 49 (n° impairs)	du 36 au 48 (n° pairs)
Rue de Sèvres	du 14 au 40 (n° pairs)	
Rue Galliéni	du 206 à la fin (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-BAPTISTE CLEMENT – PREAU EST		
36, rue de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	totalité (n° impairs)	
Quai Alphonse-le-Gallo	du 51 à la fin (n° impairs)	du 50 à la fin (n° pairs)
Rond-Point Rhin-et-Danube	du 7 à la fin (n° impairs)	
Rue Béranger	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de Sèvres	du 2 au 12 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-BAPTISTE CLEMENT – PREAU OUEST		
36, rue de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rond-Point Rhin-et-Danube	n° 5	
Rue de Sèvres	du 1 au 55 (n° impairs)	

BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-BAPTISTE CLEMENT – PREAU OUEST		
36, rue de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	n° 119	
Rue de Bellevue	du 12 au 72 (n° pairs)	
Rue Galliéni	du 186 au 204 (n° pairs)	
Square de Bellevue	n° 1 et n° 2	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SILLY – GYMNASSE		
29 bis, rue de Silly		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	du 101 au 117 (n° impairs)	
Rue de Bellevue	du 21 au 71 (n° impairs)	
Rue de Silly	du 34 au 88 (n° pairs)	
Rue Galliéni	du 174 au 184 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JACQUES DERAY – PREAU		
109, rue d'Aguesseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	du 38 au 76 (n° pairs)	
Route de la Reine	du 99 au 107 (n° impairs)	du 2 au 4 (n° pairs)
Rue d'Aguesseau	du 84 au 156 (n° pairs)	
Rue de Billancourt	du 63 au 105 (n° impairs)	du 50 au 92 (n° pairs)
Rue de Châteaudun	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de l'Ancienne Mairie	du 11 bis au 33 (n° impairs)	
Rue Le Corbusier	du 54 à la fin (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SILLY – SALLE D'EXERCICES		
29 bis, rue de Silly		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	du 78 au 100 (n° pairs)	
Route de la Reine	du 109 au 121 (n° impairs)	du 128 au 142 (n° pairs)
Rue de l'Ancienne Mairie	du 2 au 52 (n° pairs)	
Rue de Paris	du 123 au 147 (n° impairs)	
Rue de Silly	du 13 au 33 (n° impairs)	
Villa de la Mairie	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°33		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SILLY – DORTOIR		
29 bis,, rue de Silly		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Lavandières	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Allée Jean-Baptiste-Dumas	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Allée Marcellin-Berthelot	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de Billancourt	du 12 au 36 (n° pairs)	
Rue de Paris	du 152 au 174 (n° pairs)	
Rue de Silly	du 1 au 11 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°34		
Lieu de vote : MAISON WALEWSKA		
7, rue de Montmorency		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste-Clément	du 81 au 133 (n° impairs)	
Rue Alfred-Laurant	totalité (n° pairs)	
Rue de Billancourt	du 1 au 23 (n° impairs)	du 2 au 10 (n° pairs)
Rue Escudier	du 1 au 27 (n° impairs)	du 2 au 14 (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ALBERT BEZANCON – PREAU		
31 rue Saint-Denis		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André Morizet	du 102 au 118 (n° pairs)	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du 135 à la fin (n° impairs)	du 62 ter au 122 (n° pairs)

Rond-Point Rhin et Danube	n°1	du 2 au 4 (n° pairs)
Route de la Reine	du 123 au 133 (n° impairs)	du 144 au 150 (n° pairs)
Rue Anna-Jacquín	du 1 au 19 (n° impairs)	
Rue de Bellevue	du 1 au 19 (n° impairs)	
Rue de Montmorency	n°1	
Rue de Paris	du 149 au 153 (n° impairs)	du 176 à la fin (n° pairs)
Rue de Silly	du 2 au 32 (n° pairs)	
Rue des Abondances	du 2 au 38 (n° pairs)	
Rue Saint-Denis	du 1 au 27 (n° impairs)	du 2 au 28 (n° pairs)

BUREAU DE VOTE N°36
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ALBERT BEZANCON – PREAU
48, rue des Abondances

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Sycomores	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue André Morizet	du 120 à la fin (n° pairs)	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	totalité (n° pairs)	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du 124 à la fin (n° pairs)	
Quai du Quatre Septembre	du 1 au 25 (n° impairs)	du 2 au 26 (n° pairs)
Rond-Point Rhin et Danube	n°3	du 6 à la fin (n° pairs)
Route de la Reine	du 135 à la fin (n° impairs)	du 152 à la fin (n° pairs)
Rue Anna Jacquín	du 21 à la fin (n° impairs)	du 22 à la fin (n° pairs)
Rue de Bellevue	du 2 au 10 (n° pairs)	
Rue de l'Abreuvoir	du 29 à la fin (n° impairs)	
Rue de Paris	du 155 à la fin (n° impairs)	
Rue des Abondances	totalité (n° impairs)	
Rue du Port	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa de Buzenval	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°37
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ALBERT BEZANCON – CENTRE DE LOISIRS
31, rue Saint Denis

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Longchamp	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue Charles-de-Gaulle	totalité (n° impairs)	
Boulevard Anatole-France	du 1 au 3 (n° impairs)	totalité (n° pairs)
Cours Béranger	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Quai du Quatre-Septembre	du 27 à la fin (n° impairs)	du 28 à la fin (n° pairs)
Rue Anna-Jacquín	du 2 au 20 (n° pairs)	
Rue de l'Abreuvoir	du 1 au 27 (n° impairs)	totalité (n° pairs)
Rue de Montmorency	du 3 à la fin (n° impairs)	
Rue des Abondances	du 40 à la fin (n° pairs)	
Rue des Fossés Saint-Denis	du 13 à la fin (n° impairs)	totalité (n° pairs)
Rue des Menus	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue des Victoires	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Bac	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Parchamp	du 8 à la fin (n° pairs)	
Rue Saint-Denis	du 29 à la fin (n° impairs)	du 30 à la fin (n° pairs)
Villa Alexandrine	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°38
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ESCUDIER – REFECTOIRE
24, rue Fessart

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste-Clément	du 69 au 79 (n° impairs)	du 50 au 62 bis (n° pairs)
Rue Alfred-Laurant	totalité (n° impairs)	
Rue d'Aguesseau	du 2 au 36 (n° pairs)	
Rue de l'Eglise	totalité (n° impairs)	
Rue de Montmorency	totalité (n° pairs)	
Rue des Fossés Saint-Denis	du 1 au 11 (n° impairs)	
Rue du Parchamp	du 9 à la fin (n° impairs)	
Rue Escudier	du 29 au 39 (n° impairs)	
Rue Lemoine	totalité (n° impairs et n° pairs)	

Rue Mahias	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Petibon	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Tisserand	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°39		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ESCUDIER – REFECTOIRE		
24, rue Fessart		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Route de la Reine	du 100 au 126 (n° pairs)	
Rue d'Aguesseau	du 38 au 82 (n° pairs)	
Rue de Billancourt	du 25 au 61 (n° impairs)	du 38 au 48 (n° pairs)
Rue de la Paix	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de l'Ancienne Mairie	du 1 au 11 (n° impairs)	
Rue de Paris	du 113 au 121 (n° impairs)	du 136 au 150 (n° pairs)
Rue de Verdun	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Escudier	du 16 au 28 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°40		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – HALL SUD		
26, avenue André Morizet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Maillasson	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue André-Morizet	du 1 au 27 (n° impairs)	n°26
Avenue du Général-Leclerc	du 2 au 34 (n° pairs)	
Rue Carnot	du 11 au 41 (n° impairs)	du 16 au 42 (n° pairs)
Rue Galliéni	du 117 au 133 (n° impairs)	
Rue Georges-Sorel	du 35 à la fin (n° impairs)	du 46 à la fin (n° pairs)
Rue Jean-Bouveri	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Jules-Henripré	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Paul-Bert	totalité (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°41		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – REZ-DE-JARDIN		
26, avenue André Morizet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue André-Morizet	du 2 au 24 (n° pairs)	
Avenue Edouard-Vaillant	du 86 à la fin (n° pairs)	
Avenue Victor Hugo	du 99 à la fin (n° impairs)	du 108 à la fin (n° pairs)
Boulevard Jean-Jaurès	du 127 au 197 (n° impairs)	du 128 au 198 bis (n° pairs)
Impasse Louis Lumière	totalité (n° impairs et pairs)	
Jardin de la Mairie	totalité (n° pairs)	
Place Marcel-Sembat	du 2 au 6 (n° pairs)	
Rue Carnot	du 1 au 9 (n° impairs)	du 2 au 14 (n° pairs)
Rue de la Belle Feuille	du 40 à la fin (n° pairs)	
Rue de la Saussière	du 59 à la fin (n° impairs)	du 64 à la fin (n° pairs)
Rue Galliéni	du 91 au 115 (n° impairs)	
Rue Georges-Sorel	du 1 au 33 (n° impairs)	du 2 au 44 (n° pairs)
Rue Rieux	totalité (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°42		
Lieu de vote : GYMNASE CLAMART		
11, rue de Clamart		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Emile-Pouget	totalité (n° pairs)	
Avenue Desfeux	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue du Général-Leclerc	du 1 au 33 (n° impairs)	
Place Bir-Hakeim	du 1 au 5 (n° impairs)	du 2 au 4 (n° pairs)
Rue de la Ferme	totalité (n° impairs)	
Rue des Quatre-Cheminées	totalité (n° pairs)	
Rue du Hameau Fleuri	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 157 au 179 (n° impairs)	du 146 au 170 (n° pairs)
Rue Heyrault	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Liot	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Peltier	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Rouget-de-l'Isle	totalité (n° impairs et n° pairs)	

Rue Victor-Griffuelhes	totalité (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°43 Lieu de vote : GYMNASSE CLAMART 11, rue de Clamart		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Blanchisseuses	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Allée des Dominicaines	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Boulevard Jean-Jaurès	du 210 au 242 (n° pairs)	
Rue de Clamart	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de Solférino	du 27 bis à la fin (n° impairs)	du 20 bis à la fin (n° pairs)
Rue d'Issy	totalité (n° pairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 139 au 155 (n° impairs)	
Rue Victor-Griffuelhes	totalité (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°44 Lieu de vote : ANNEXE DE L'HOTEL DE VILLE 64, rue de la Saussière		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard-Vaillant	du 91 à la fin (n° impairs)	
Boulevard de la République	du 79 à la fin (n° impairs)	du 76 à la fin (n° pairs)
Boulevard Jean-Jaurès	du 199 au 225 (n° impairs)	du 200 au 208 (n° pairs)
Passage Legrand	totalité (n° impairs)	
Rue des Longs-Prés	du 2 au 32 (n° pairs)	
Rue des Quatre-Cheminées	totalité (n° impairs)	
Rue du Dôme	du 84 à la fin (n° pairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 1 au 137 (n° impairs)	du 2 au 144 (n° pairs)
Villa des Ecoles	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°45 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE THIERS – CENTRE DE LOISIRS 85-87, rue Thiers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard-Vaillant	du 58 au 84 (n° pairs)	
Avenue Victor Hugo	du 69 au 97 (n° impairs)	du 84 au 106 (n° pairs)
Passage Victor-Hugo	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de la Belle Feuille	du 15 à la fin (n° impairs)	
Rue Emile-Landrin	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Galliéni	du 17 au 89 (n° impairs)	
Rue Paul Adolphe Souriau	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Rieux	totalité (n° pairs)	
Rue Thiers	du 31 au 65 (n° impairs)	du 32 au 66 (n° pairs)
Sente Maître-Jacques	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa des Fayères	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa des Princes	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa Pauline	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°46 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE THIERS – CENTRE DE LOISIRS 85-87, rue Thiers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard-Vaillant	du 2 au 56 (n° pairs)	
Avenue Ferdinand-Buisson	du 23 au 39 (n° impairs)	du 24 au 38 (n° pairs)
Rue du Chemin Vert	totalité (n° impairs)	totalité (n° pairs)
Rue Galliéni	du 1 au 15 (n° impairs)	
Rue Henri-Martin	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Samarcq	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°47 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE THIERS – REFECTOIRE 85-87, rue Thiers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard-Vaillant	du 31 au 89 (n° impairs)	
Passage Legrand	totalité (n° pairs)	
Rue Cacheux	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Danjou	du 1 au 23 (n° impairs)	du 2 au 18 (n° pairs)

Rue des Peupliers	du 61 à la fin (n° impairs)	
Rue Marcel-Dassault	du 71 au 97 (n° impairs)	du 34 à la fin (n° pairs)
Rue Thiers	du 67 au 83 (n° impairs)	du 68 au 82 (n° pairs)
Sente des Badauds	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°48
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE THIERS – REFECTOIRE
85-87, rue Thiers

Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la République	du 53 au 77 (n° impairs)	du 50 au 74 (n° pairs)
Rue Danjou	du 25 au 43 (n° impairs)	du 20 au 46 (n° pairs)
Rue des Longs-Prés	du 1 au 17 (n° impairs)	
Rue du Dôme	du 22 au 82 (n° pairs)	
Rue Marcel-Dassault	du 99 à la fin (n° impairs)	
Rue Thiers	du 84 au 106 (n° pairs)	
Villa des Fleurs	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°49
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DOME – PREAU
12-14, rue du Dôme

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard-Vaillant	du 1 au 29 (n° impairs)	
Avenue Ferdinand Buisson	du 1 au 21 (n° impairs)	
Avenue Pierre-Grenier	du 75 à la fin (n° impairs)	
Rue de Vanves	totalité (n° impairs)	du 2 au 24 (n° pairs)
Rue des Peupliers	du 57 au 59 (n° impairs)	du 46 à la fin (n° pairs)
Rue du Dôme	du 2 au 20 (n° pairs)	
Rue Marcel-Dassault	du 1 au 69 (n° impairs)	du 2 au 32 (n° pairs)
Rue Thiers	du 85 au 101 (n° impairs)	
Villa des Peupliers	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°50
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PEUPLIERS – PREAU
16, rue des Peupliers

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue la Voie Lactée	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue le Jour-se-lève	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Boulevard de la République	du 2 au 28 (n° pairs)	
Passage de l'Arroseur-Arrosé	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Passage Les Enfants du Paradis	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Place Abel-Gance	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Place Marcel-Pagnol	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Place René-Clair	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Quai du Point du Jour	du 1 au 47 (n° impairs)	du 2 au 42 (n° pairs)
Rue Casque-d'Or	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de la Grande-Illusion	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue des Peupliers	du 1 au 47 (n° impairs)	du 2 au 34 (n° pairs)
Rue du Fief	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Point du Jour	du 1 au 63 (n° impairs)	
Rue Fanfan la Tulipe	totalité (n° impairs)	
Rue Les Enfants du Paradis	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°51
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES PEUPLIERS – PREAU
16, rue des Peupliers

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Stade de Coubertin	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Avenue Pierre-Grenier	du 55 au 73 (n° impairs)	du 50 à la fin (n° pairs)
Boulevard de la République	du 29 au 37 (n° impairs)	du 30 au 48 (n° pairs)
Rue de Vanves	du 26 à la fin (n° pairs)	
Rue des Peupliers	du 49 au 55 (n° impairs)	du 36 au 44 (n° pairs)
Rue du Dôme	du 1 au 43 (n° impairs)	
Rue du Point du Jour	du 65 au 69 (n° impairs)	Du 2 au 62 (n° pairs)
Rue Fanfan la Tulipe	totalité (n° pairs)	
Rue Thiers	du 103 à la fin (n° impairs)	du 108 au 114 (n° pairs)

Villa Bertrand	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°52		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FERDINAND BUISSON – PREAU		
87, rue du Point du Jour		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre-Grenier	du 27 au 53 (n° impairs)	
Boulevard de la République	du 39 au 51 (n° impairs)	
Rue Danjou	du 45 à la fin (n° impairs)	
Rue de Seine	du 10 à la fin (n° pairs)	
Rue du Dôme	du 45 au 59 (n° impairs)	
Rue du Point du Jour	du 69 bis au 93 (n° impairs)	du 64 au 90 (n° pairs)
Rue Thiers	du 116 à la fin (n° pairs)	
Sente des Aveugles	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°53		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON – PREAU		
85, rue du Point du Jour		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Corneille	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Place Racine	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Danjou	du 48 à la fin (n° pairs)	
Rue des Longs-Prés	du 19 à la fin (n° impairs)	
Rue du Dôme	du 61 au 81 (n° impairs)	
Rue du Point du Jour	du 92 au 104 (n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°54		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON – PREAU		
85, rue du Point du Jour		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean-Jaurès	du 227 au 247 (n° impairs)	
Rue des Longs-Prés	du 34 à la fin (n° pairs)	
Rue du Dôme	du 83 à la fin (n° impairs)	
Rue du Point du Jour	du 107 au 109 (n° impairs)	du 106 au 116 (n° pairs)
Rue Molière	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Villa Ronsard	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°55		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON – REFECTOIRE		
30, rue de Seine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre-Grenier	du 1 au 5 (n° impairs)	
Boulevard Jean-Jaurès	du 249 à la fin (n° impairs)	
Place Saint-Germain-des-Longs-Prés	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue du Point du Jour	du 103 bis au 105 (n° impairs)	
Rue Neuve Saint-Germain	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°56		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON – REFECTOIRE		
30, rue de Seine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre-Grenier	du 5 bis au 25 (n° impairs)	
Cours des Longs-Prés	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de Seine	du 13 bis à la fin (n° impairs)	
Rue du Point du Jour	du 95 au 103 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°57		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN GUILLON – SALLE DE MOTRICITE		
16, avenue Pierre Grenier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre-Grenier	du 34 au 48 (n° pairs)	
Boulevard de la République	du 1 au 27 (n° impairs)	
Quai du Point du Jour	du 49 au 55 (n° impairs)	du 44 au 54 (n° pairs)
Rue Emile-Duclaux	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Square de l'Avre	du 1 au 17 (n° impairs)	du 2 au 18 (n° pairs)
Square des Moulineaux	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°58		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN GUILLON – REFECTOIRE		
16, avenue Pierre Grenier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pierre-Grenier	du 2 au 32 (n° pairs)	
Place du Pont de Billancourt	totalité (n° impairs)	
Quai du Point du Jour	du 57 à la fin (n° impairs)	du 56 à la fin (n° pairs)
Rue de Seine	du 1 au 13 (n° impairs)	du 2 au 8 (n° pairs)
Square de l'Avre	du 19 à la fin (n° impairs)	du 20 à la fin (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°59		
Lieu de vote : ECOLE DE LA BIODIVERSITÉ		
12-14 Traverse Jules Guesde		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Jules-Guesde	du 7 à la fin (n° impairs)	du 8 à la fin (n° pairs)
Rue Damiens	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de Meudon	du 8 au 30 (n° pairs)	
Rue Nationale	du 11 au 37 (n° impairs)	du 10 au 30 (n° pairs)
Rue Traversière	totalité (n° pairs)	
Rue Yves-Kermen	du 11 au 49 (n° impairs)	
Villa Alexandre	totalité (n° impairs et n° pairs)	

BUREAU DE VOTE N°60		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FORUM – PREAU		
72, allée du Forum		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Forum	du 250 à la fin (n° pairs)	
Allée du Vieux Pont de Sèvres	totalité (n° pairs)	
Avenue du Général-Leclerc	du 79 au 575 (n° impairs)	
Cours Aquitaine	du 903 à la fin (n° impairs)	du 170 à la fin (n° pairs)
Rond-Point du Pont de Sèvres	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°61		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FORUM – PREAU		
72, allée du Forum		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Forum	totalité (n° impairs)	du 2 au 248 (n° pairs)
Avenue du Général-Leclerc	du 67 au 77 (n° impairs)	du 743 à la fin (n° impairs)
Cours Aquitaine	du 1 au 901 (n° impairs)	du 2 au 168 (n° pairs)
Passage Aquitaine	totalité (n° impairs et n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°62		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE CASTEJA – PREAU		
1384, rue du Vieux Pont de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général-Leclerc	du 577 au 741 (n° impairs)	
Place Haute	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Castéja	totalité (n° pairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 1424 au 1454 (n° pairs)	
Rue Yves-Kermen	du 1118 à la fin (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°63		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE CASTEJA – PREAU		
1384, rue du Vieux Pont de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Emile-Pouget	totalité (n° impairs)	
Allée Marc-Chagall	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Allée Robert Doisneau	du 1 au 3 (n° impairs)	du 2 au 6 (n° pairs)
Avenue du Général-Leclerc	du 35 au 65 (n° impairs)	
Avenue Emile-Zola	du 59 à la fin (n° impairs)	du 106 à la fin (n° pairs)
Passage Colonel Arnould	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Passage Jean Brunhes	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Passage Jean Hemmen	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Place Bir-Hakeim	du 7 à la fin (n° impairs)	du 6 à la fin (n° pairs)
Place Jules-Guesde	du 2 au 4 (n° pairs)	
Place Paul-Verlaine	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Castéja	totalité (n° impairs)	
Rue de la Ferme	totalité (n° pairs)	
Rue de Meudon	du 43 à la fin (n° impairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 181 au 193 (n° impairs)	du 172 au 1422 (n° pairs)
Rue Nationale	du 39 à la fin (n° impairs)	du 32 à la fin (n° pairs)
Rue Yves-Kermen	du 38 au 1116 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°64		
Lieu de vote : ECOLE DU NUMERIQUE		
28-30rue Yves Kermen		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean-Jaurès	n° 244	
Place Jules-Guesde	du 1 au 3 (n° impairs)	
Rue de Meudon	du 32 à la fin (n° pairs)	
Rue de Solférino	du 1 au 27 (n° impairs)	du 2 au 20 (n° pairs)
Rue d'Issy	totalité (n° impairs)	
Rue du Point du Jour	du 118 à la fin (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°65		
Lieu de vote : ECOLE DU NUMERIQUE		
28-30rue Yves Kermen		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Boulevard Jean-Jaurès	du 244 bis à la fin (n° pairs)	
Place Jules-Guesde	n° 5	
Rue du Point du Jour	du 111 à la fin (n° impairs)	
Rue Heinrich	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Jules-Ferry	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Nina-Berberova	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue Yves-Kermen	du 2 au 36 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°66 Lieu de vote : ECOLE DE LA BIODIVERSITÉ 12-14 Traverse Jules Guesde		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du Pont de Billancourt	totalité (n° pairs)	
Quai de Stalingrad	totalité (n° impairs et n° pairs)	
Rue de Meudon	du 2 au 6 (n° pairs)	
Rue Nationale	du 1 au 9 (n° impairs)	du 2 au 8 (n° pairs)
Rue Traversière	totalité (n° impairs)	
Rue Yves-Kermen	du 1 au 9 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°67 Lieu de vote : ECOLE ROBERT DOISNEAU 20-24 allée Robert Doisneau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Robert Doisneau	du 5 au 17 (n° impairs)	du 8 au 16 (n° pairs)
Avenue Emile Zola	du 35 au 57 (n° impairs)	du 52 au 66 (n° pairs)
Cours de l'Île Seguin	du 1 au 21 (n° impairs)	du 2 au 38 (n° pairs)
Passage Pierre Bézier	totalité	
Place Georges Besse	du 2 à la fin (n° pairs)	
Place Joseph Frantz	Totalité	
Place Jules Guesde	n° 6	
Rue de Meudon	du 27 au 41 (n° impairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 195 au 229 (n° impairs)	
Rue Marcel Bontemps	du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Yves Kermen	du 51 à la fin (n° impairs)	
Traverse Jules Guesde	du 1 au 16 (n° impairs et pairs)	
BUREAU DE VOTE N°68 Lieu de vote : ECOLE ROBERT DOISNEAU 20-24 allée Robert Doisneau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Robert Doisneau	du 18 à la fin (n° impairs et n° pairs)	
Avenue Emile Zola	du 19 au 33 (n° impairs)	du 34 au 50 (n° pairs)
Avenue Pierre Lefauchaux	du 34 au 86 (n° impairs et pairs)	
Cours de l'Île Seguin	du 23 au 41 (n° impairs)	
Parvis Jean-Paul II	n° 1	
Rue Marcel Bontemps	du 21 à la fin (n° impairs)	
Traverse Jules Guesde	du 17 au 29 (n° impairs)	

BUREAU DE VOTE N°69		
Lieu de vote : GYMNASSE PAUL BERT		
9, rue Paul Bert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général Leclerc	du 60 au 120 (n° pairs)	
Place des Ailes	du 2 au 6 (n° pairs)	
Rue Couchot	du 1 au 15 (n° impairs)	
Rue de Bellevue	du 121 au 131 (n° impairs)	
Rue de Silly	du 161 au 181 (n° impairs)	du 156 au 176 (n° pairs)
Rue Esnault -Pelterie	du 1 au 27 (n° impairs)	du 2 au 36 (n° pairs)
Rue Gabriel et Charles Voisin	du 51 au 63 (n° impairs)	du 46 au 102 (n° pairs)
Rue Louis Blériot	du 161 au 167 (n° impairs)	du 62 au 276 (n° pairs)
Rue Paul Ducellier	n° 23	
BUREAU DE VOTE N°70		
Lieu de vote : ECOLE ROBERT DOISNEAU		
20-24 allée Robert Doisneau		
Allée Alfred Costes	totalité	
Allée Georges Askinazi	totalité	
Avenue Emile Zola	du 1 au 17 (n° impairs)	du 2 au 32 (n° pairs)
Avenue Pierre Lefauchaux	du 1 au 32 (n° pairs et impairs)	
Cours de l'Île Seguin	du 49 à la fin (n° impairs)	du 40 à la fin (n° pairs)
Place Georges Besse	du 1 à la fin (n° impairs)	
Quai Georges Gorse	du 6 à la fin (n° impairs et pairs)	
Rue de l'Île Seguin	du 1 au 3 (n° impairs)	
Rue de Meudon	du 1 au 23 (n° impairs)	
Rue du Vieux Pont de Sèvres	du 231 à la fin (n° impairs)	du 1542 à la fin (n° pairs)
Rue Marcel Bontemps	du 1 au 19 (n° impairs)	

**Arrêté DCL/BRGE n° 2019-207 du 24 octobre 2019
instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-154 du 26 août 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux

Vu la demande du maire de Bagneux en date du 1^{er} octobre 2019,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Bagneux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (11 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n°3 : Bagneux), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ancienne mairie 1 rue de la mairie

ARTICLE 4 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Bagneux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 24 octobre 2019

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-207 du 24 octobre 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ANCIENNE MAIRIE	1, rue de la mairie	N° 3 : Bagneux
2	ECOLE MAURICE THOREZ	41, rue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
3	ECOLE ALBERT PETIT	17, rue Pablo Néruda	N° 3 : Bagneux
4	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
5	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
6	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
7	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marin Naudin	N° 3 : Bagneux
8	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
9	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
10	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marin Naudin	N° 3 : Bagneux
11	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marin Naudin	N° 3 : Bagneux
12	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
13	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
14	ECOLE HENRI BARBUSSE	2, avenue Louis Pasteur	N° 3 : Bagneux
15	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
16	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
17	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
18	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
19	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
20	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
21	ECOLE MARCEL CACHIN	4, Mail des Cuverons	N° 3 : Bagneux
22	ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT	1, rue de la Mairie	N° 3 : Bagneux

BUREAU DE VOTE N°1		
Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE		
1, rue de la Mairie		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée du Clos Joli	Totalité	
Allée Paul Langevin	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°1 au n°23	
Avenue Henri Ravera	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°18
Avenue Jean Baptiste Fortin	Côté impair du n°17 à la fin	
Clos des Benards	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue Dampierre	Totalité	
Rue de Fontenay	Totalité	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de la lisette	Côté impair du n°1 au n°19 bis	Côté pair du n°2 au n°18
Rue de la Mairie	Totalité	
Rue de la République	Totalité	
Rue des Benards	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°1 au n°3	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°1 au n°3	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Léon Blum	Totalité	
Rue Louis Charles Boileau	Du n°1 au n°10	
Rue Salvador Allende	Totalité	
Rue Serpentine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°2		
Lieu de vote : ECOLE MAURICE THOREZ		
41, rue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée du Poitou	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°19 au n°41 bis	Côté pair du n°20 au n°40
Avenue Henri Barbusse	Côté pair du n°2 au n°8	
Rue des Blains	Côté pair du n°2 au n°16	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Enguehard	Totalité	
Rue François Laurent Gibon	Totalité	
Rue Hardenberg	Totalité	
Rue Marc Sangnier	Du n°35 à la fin	
Sentier des Monceaux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°3		
Lieu de vote : ECOLE ALBERT PETIT		
17, rue Pablo Neruda		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée des Mathurins	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté pair du n°2 au n°18	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°25 au n°79	
Impasse des Monceaux	Totalité	
Résidence Etienne Hajdu	Du n°1 au n°10	
Rue de la Lisette	Du n°20 à la fin	
Rue de la Porte d'En Bas	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue des Mathurins	Totalité	
Rue des Monceaux	Totalité	

Rue Pablo Neruda	Totalité
Sentier des Brugnauts	Totalité
Square Fernand Léger	Totalité

BUREAU DE VOTE N°4
Lieu de vote : ECOLE LANGEVIN
5, rue Louis Charles Boileau

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée du Clos des Vignes	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Fortin	Côté pair du n°18 à la fin	
Chemin Latéral	Totalité	
Rue Alphonse Pluchet	Totalité	
Rue Blanchard	Totalité	
Rue du Moulin Blanchard	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°5 au n°9	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°5 à la fin	Côté pair du n°10 à la fin
Rue Perrotin	N°38	
Rue Pierre Semard	Totalité	
Sentier de la Fontaine Voeux	Totalité	
Square de la Prémontrière	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°5
Lieu de vote : ECOLE LANGEVIN
5, rue Louis Charles Boileau

Nom de la rue	N°dans la rue		
Allée Jacques Brel	Côté pair du n° 2 à la fin		
Avenue de la Garlande	Totalité		
Avenue Henri Barbusse	Côté impair du n°13 au n°19		
Avenue Henri Ravera	Côté pair du n°20 au n°100	Côté impair du n°21 au n°107	Côté impair du n°109 au n°125
Avenue Jean Jaurès	Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°17 à la fin	
Avenue Jean-Baptiste Fortin	Côté impair du n°1 au n°15 bis	Côté pair du n°2 au n°12 bis	
Résidence Picasso	Totalité		
Rue de l'Egalité	Totalité		
Rue Froide	Côté pair du n°2 à la fin		
Rue Marc Sangnier	Du n°1 au n°34		
Villa Aubouin	Totalité		
Voie des Suisses	Totalité		

BUREAU DE VOTE N°6
Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE
59, rue de Verdun

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée des Tilleuls	Totalité	
Allée du Prunier Hardy	Totalité	
Allée Jacques Brel	Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Henri Ravera	Côté pair du n°106 au n°144	Côté impair du n°169 au n°215
Rue de Verdun	Côté impair du n°1 au n°63	
Rue Pasteur	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°7
Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON
72, avenue Jean-Marin Naudin

Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Henri Ravera	Côté pair du n°178 à la fin
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n°1 au n°15
Avenue Marx Dormoy	Totalité

Avenue Stalingrad	Totalité
Rue Albert Fririon	Totalité
Rue de la Pierre Plate	Totalité
Rue de la Résistance	Totalité
Rue des Mirabelliers	Totalité
Rue du Colonel Fabien	Totalité
Rue Jean Marin Naudin	Totalité
Rue Marcel Viguiet	Totalité
Rue Maurice Pruniaux	Totalité
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée Anatole France	Totalité
Rue de Kirovakan	Totalité
Rue de Turin	Totalité
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	
Nom de la rue	N°dans la rue
Rue Claude Debussy	Totalité
Rue Frédéric Chopin	Totalité
Rue Mozart	Totalité
Rue Rossini	Totalité
Rue Serge Prokofiev	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON 72, avenue Jean-Marín Naudin	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Terres Abonnées	Totalité
Avenue Aristide Briand	Du n°2 au n°104
Avenue Victor Hugo	Du n°2 à la fin
Rond point des Martyrs de Chateaubriand	Du n°1 au n°15 Du n°2 au n°14
Rue Assia Djebar	Totalité
Rue de Verdun	Du n°95 à la fin
Rue Gustave Courbet	Totalité
Rue Romain Rolland	Totalité
Villa Jean Marin Naudin	Totalité
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON 72, avenue Jean-Marín Naudin	
Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Louis Pasteur	Du n°14 à la fin
Rue de la Bièvre	Totalité
Rue de la Megisserie	Totalité
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Orchidées	Du n°2 au n°10
Avenue Henri Barbusse	Du n°22 à la fin Du n°35 à la fin
Avenue Louis Pasteur	Du n°11 à la fin
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin Du n°73 au n°93
Rue Gabriel Cosson	Du n°1 à la fin
Square Marcel Lods	Totalité
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE 59, rue de Verdun	

Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée de la Madeleine	Totalité	
Allée des Orchidées	Du n°1 à la fin	Du n°12 à la fin
Allée Georges Brassens	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°8
Avenue Henri Barbusse	Du n°21 au n°27	Du ° 10 au n°20
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE HENRI BARBUSSE 2, avenue Louis Pasteur		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Allée Maurice Langlet	Totalité	
Rue des Colibris	Du n°2 à la fin	
Rue des Pervenches	Totalité	
Rue du Champ des Oiseaux	Du n°2 à la fin	
Rue Jean Longuet	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE 69 bis, avenue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Albert Petit	Du n°43 au n°67Bis	Du n°42 au n°70
Avenue Aristide Briand	Du n°106 au n°160	
Avenue Louis Pasteur	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°12
Cité de la Concorde	Du n°2 à la fin	
Rue André Ox	Totalité	
Rue Bertie Albrecht	Totalité	
Rue Charles Michels	Totalité	
Rue de Robinson	Totalité	
Rue de Verrières	Totalité	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°23 à la fin	Côté pair du n°24 à la fin
Rue du Docteur Charcot	Totalité	
Rue du Progrès	Du n°1 à la fin	
Rue Haig Tbirian	Totalité	
Rue Léo Ferré	Du n°2 à la fin	
Rue Madame Curie	Totalité	
Rue Robert Pontet	Totalité	
Square Léo Ferré	Du n°1 à la fin	
Villa des Iris	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16 Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE 69 bis, avenue Albert Petit		
Nom de la rue	N°dans la rue	
Avenue Albert Petit	Du n°69 à la fin	Du n°72 à la fin
Avenue Aristide Briand	Du n°162 au n°212	
Avenue Paul Vaillant Couturier	Totalité	
Impasse Jeanne d'Arc	Totalité	
Passage Marie Michel Bioret	Totalité	
Résidence des Buttes	Totalité	
Rue Blaise Pascal	Totalité	
Rue de la Briqueterie	Totalité	
Rue de la Liberté	Du n°1 à la fin	Du n°2 à la fin
Rue de la Participation	Totalité	
Rue des Blains	Du n°18 à la fin	Du n°1 à la fin
Rue des Bois	Totalité	
Rue des Buttes	Totalité	
Rue des Capucines	Totalité	
Rue des Prés	Totalité	
Rue du 17 octobre 1961	Totalité	

Rue Patry	Totalité
Rue Sophie Germain	Totalité
Sente de la Pointe des Buttes	Totalité
Sentier de la Roue	Totalité
Sentier du Bas des Buttes	Totalité
Square Edmond Barbanson	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL VAILLANT COUTURIER 26, avenue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée de la Paix	Totalité
Allée de l'Abbé Grégoire	Totalité
Allée Mirabeau	Totalité
Square Montesquieu	Du n°1 à la fin
Square Schoelcher	Totalité

BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER 26, avenue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N°dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°214 à la fin
Avenue des Fleurs	Totalité
Impasse du Pont Royal	Totalité
Rue Abraham Lincoln	Totalité
Rue des Bas Longchamps	Totalité
Rue du Pont Royal	Totalité
Rue du Port Galand	Totalité
Villa des Longchamps	Totalité

BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD 1, Mail des Tertres	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Bas Coquarts	Du n°1 à la fin
Allée des Charmilles	Du n°2 au n°16
Allée des Marronniers	Du n°1 à la fin
Résidence du Port Galand	Du n°2 à la fin
Rue de la Sarrazine	Totalité
Rue des Bas Coquarts	Totalité
Rue des Coquarts	Totalité
Rue des Frères Lumière	Totalité
Rue des Pichets	Totalité
Rue du Docteur Albert Schweitzer	Totalité
Rue Edouard Branly	Totalité

BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD 1, Mail des Tertres	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée Paul Eluard	Du n°1 à la fin
Avenue de Bourg-la Reine	Du n°2 à la fin
Avenue de Montrouge	Du n°2 à la fin
Mail des Tertres	Totalité
Place de la Fontaine Gueffier	Du n°1 à la fin
Place des Tertres	Totalité
Rue de la Fontaine	N° 67 et 69
Rue des Marronniers	Du n°1 à la fin
Rue des Tertres	Du n°1 au n°11 Du n°2 au n°40
Rue des Violettes	Totalité

Rue du Général Sarrail	Totalité
Rue Germaine	Totalité
Rue Léon Bernard	Totalité
Sentier de Paris à Sceaux	Du n°2 à la fin
Sentier des Sablons	Du n°2 à la fin
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : ECOLE MARCEL CACHIN 4, Mail des Cuverons	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Rosiers	Du n°1 à la fin
Avenue du Maréchal Foch	Du n°81 à la fin
Impasse de la Renardière	Du n°1 à la fin
Mail des Cuverons	Totalité
Place des Brugnauts	Totalité
Rue de la Fontaine	Du n°2 au n°70
Rue des Brugnauts	Totalité
Rue des Cuverons	Totalité
Sente des Cuverons	Du n°2 à la fin

BUREAU DE VOTE N°22 Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT 1 rue de la Mairie	
Nom de la rue	N°dans la rue
Allée des Acacias	Totalité
Allée du Parc	Totalité
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°1 au n°17
Avenue Gabriel Péri	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Côté impair du n°1 au n°11
Place du Treize octobre	Totalité
Rue Adèle	Totalité
Rue des Fossés	Totalité
Rue des Olivettes	Totalité
Rue du Clos Lapaume	Totalité
Rue Etienne Dolet	Totalité
Rue Pierre Brossolette	Totalité
Villa des Olivettes	Totalité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>